



Le CGT reçue par la nouvelle directrice du C2RMF

Vendredi 6 février, les organisations syndicales représentatives au CHSCT ont été reçues par la nouvelle directrice du C2RMF, Mme Isabelle PALLOT-FROSSARD, à sa demande .

La lettre de mission de la directrice n'est pas encore rédigée ; la direction générale du patrimoine et le service des musées de France attendent la remise du rapport de l'inspection des Patrimoines ainsi que du rapport d'expertise de « Toit de Soi » sur les risques psychosociaux, avant de rédiger cette lettre. Enfin une bonne décision. La directrice nous a informés que les travaux de l'inspection, en cours, sur la recherche au ministère pourraient également être important.

L'ensemble de vos représentants ont insisté sur les difficultés de communication entre les différents départements, en particulier entre la recherche et la restauration, plus de 15 ans après la fusion. La volonté hégémonique du département Recherche sur l'ensemble de la recherche scientifique au C2RMF a conduit à un dé-tricotage de la restauration au profit de la recherche, encore accentué lors de la mise en place du nouvel organigramme.

Nous avons rappelé que les collègues ont depuis dix ans participé aux diverses réflexions souhaitées par les directions successives, sans que cela aboutisse à une synthèse. La directrice s'est engagée à prendre connaissance de vos contributions et de l'ensemble des documents, projets, rapports rédigés ces dernières années.

Une meilleure cohésion entre les départements nécessite d'identifier le rôle de chacun et de définir la chaîne opératoire des différentes interventions.

Nous profitons de ce compte rendu pour rappeler à notre nouvelle directrice et aux responsables que les premiers cas de souffrance au travail au C2RMF résultent de la mise en place du nouvel organigramme du Département Recherche, ils ne pourront pas nier qu'il est aussi l'élément déclenchant de la demande d'expertise de « Toit de Soi » et du rapport de l'inspection de la Direction Générale des Patrimoines. Maintenant, c'est à tous les étages du C2RMF que le malaise s'est installé : l'intimidation, le bluff, les brimades, la diffamation... se pratiquent sans même se cacher, le climat ne cesse de se détériorer... Il est temps de rétablir le dialogue entre et au sein des départements.

Afin de vous permettre de nous saisir en toute discrétion, nous avons revendiqué l'octroi d'un local syndical, comme le prévoit la réglementation relative à l'exercice du droit syndical (décret 82-447).

Suite aux dernières élections professionnelles, notre délégation CHSCT a été renouvelée. Notre nouvelle délégation est composée d' Antoine Zink et d'Abdelkader Ouahrani titulaires, de Nathalie Balcar et de Claude Darrieumerlou comme suppléants.

Nous tenons à saluer particulièrement l'engagement et le travail accompli lors de la précédente mandature par Elisa PORTO, Stéphanie COURTIER, Olivier LYRE, Guy BAZILE.

Paris, le 11 février 2015